



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2024 restera un millésime marquant dans l'histoire de l'association CéCler : un 30^{ème} anniversaire d'engagement solidaire riche en nombreux projets, portés par le dévouement exceptionnel de notre équipe de salariés et de bénévoles.

Tous partagent la volonté forte de faire vivre, au quotidien, les valeurs qui fondent notre action : humanisme, responsabilité et agilité.

Dans un contexte international secoué par des crises successives et protéiformes, nous refusons de baisser les bras. Face aux tentations de repli d'une société qui se polarise, nous affirmons avec force que la solidarité est le pilier du vivre-ensemble et sont plus que jamais essentiels. Notre engagement est clair : accompagner les plus vulnérables à (re)trouver leur place au sein de la société.

Rien de tout cela ne serait possible sans la confiance de nos partenaires : financeurs publics et privés (Etat, Conseil Départemental et collectivités territoriales) et associations partenaires. Nous les remercions sincèrement pour leur fidélité et leur soutien constants au fil des années.

Dans ce rapport d'activité, vous découvrirez nos réalisations majeures de 2024, ainsi que des zooms sur les projets innovants lancés cette année.

Plusieurs d'entre eux sont l'aboutissement d'un travail patient mené depuis de nombreuses années, et marquent des étapes clés dans le développement de notre association.

Je pense évidemment à l'ouverture de la Maison CESAM et de l'accueil de jour au Barrieu pour les mineurs non accompagnés, les nouveaux logements d'ARTEMIS et l'Inauguration d'AGIR 63.

Des changements importants ont eu lieu, comme la transformation du CPA pour les déplacés d'Ukraine en dispositif diffus, notre mission d'administrateur Ad Hoc, Le dispositif Add Pro désormais porté par PIETRA tout comme les interventions PLIE (financées par Clermont Métropole) et les mesures de placement extérieures (financées par le SPIP), Et d'autres innovations comme le dispositif interdépartemental ROADS pour la formation et la prévention des dépendances, et l'expérimentation sur la mobilité professionnelle financée par la Fondation d'Entreprise MICHELIN...

Bonne lecture !

Olivier STABAT
Président de CéCler

A noter que le détail de nos actions, mission par mission avec de nombreux éléments chiffrés est disponible sur notre site internet.



SOMMAIRE

Organigramme de l'association

Page 4 - 5

Partenariats conventionnés

Page 6

Groupements solidaires

Page 6

Réseau et coordination

Page 7

Représentation

Page 7

Nos financeurs

Page 8 - 9

Faits marquants

Page 12 - 17

Conférences & événements

Page 18 - 19

Activités transverses

Page 20 - 27

Pôle RÉFUGIÉS

Page 30 - 31

Pôle INTÉGRATION & TERRITOIRES

Page 32 - 35

Pôle SANTÉ

Page 36 - 37

Pôle URGENCES

Page 38 - 41

Pôle INSERTION

Page 42 - 43

Pôle ASILE

Page 44 - 45

Pôle PROTECTION DE L'ENFANCE

Page 46 - 47

Pôle LOGISTIQUE

Page 48

Pôle ADMINISTRATIF, COMPTABILITÉ & GESTION DE FONDS

Page 49 - 51

ANNEXES :

Les statistiques 2024

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION

Président
Olivier STABAT

Conseil d'Administration

Directrice Générale
Dominique CHARMEIL

Directeur
Pierre BRUN

SERVICES SUPPORT

Responsable Georges CHARMEIL

PÔLE URGENCES

200 Places d'hébergement

SERVICES

Centre d'Hébergement d'Urgence Anatole France

Centre d'Hébergement d'Urgence Les Clos

(Responsable : Hélène DUGAT)

Résidence Sociale à Vocation Hotelière Maison d'Artemis

Dispositif Accompagnement en Logement Temporaire

Responsable Hélène DUGAT

PÔLE INSERTION

175 Places d'hébergement

SERVICES

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Maison Relais

Dispositif d'Accompagnement en Logement Temporaire

Dispositif départemental de sortie de la prostitution

Chantiers Bénévoles (service mutualisé)

Responsable Elisabeth BOSCHERT

PÔLE INTÉGRATION & TERRITOIRES

500 Personnes accompagnées

SERVICES

Programme AGIR 63

Réinstallation des réfugiés

Dispositif d'Accueil et d'Intégration des Primo-arrivants (CTAI)

Plateforme PIETRA

└ Add Pro

└ Chemin vers l'insertion

└ P.L.I.E.

MISSIONS TRANSVERSES

G.C.S.M.S. Un Chez Soi d'Abord

(Direction : Anna GUERIoT)

Chantiers CéCler "S'insérer par le bénévolat"

Juridiction Résolutive de Problèmes

Travaux d'Intérêts Généraux

Responsable Philippe MASSOULIER

PÔLE SANTÉ

75 Personnes accompagnées

SERVICES

Lits Halte Soins Santé

G.C.S.M.S. Lit d'Accueil Médicalisé

Coordination de parcours de santé

(service mutualisé)

Responsable Anna GUERIoT

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

126 Personnes accompagnées

SERVICES

Services Mineurs Non Accompagnés

Services Jeune Majeurs

Accueil de jour

R.O.A.D.S.

Responsable Mariwan ASAAD

PÔLE ASILE

265 Places d'hébergement

SERVICES

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

Responsable Fleur VAN DER PLOEG

PÔLE RÉFUGIÉS

500 Personnes accompagnées

SERVICES

Centre Provisoire d'Hébergement

Centre de Premier d'Accueil

Service d'Intermédiation Locative

Responsable Alexandre REYNAUD



COMMUNICATION
DÉVELOPPEMENT

Responsable Manon FAURE



RESSOURCES
HUMAINES

Responsable Jean BERNARD



LOGISTIQUE

Responsable Laurent MUNYESHYAKA



ADMINISTRATIF
COMPTABILITÉ
GESTION DE FONDS

Responsable Jean-Etienne TROUDART



CONTRÔLE
DE GESTION

PARTENARIATS CONVENTIONNÉS

SANTÉ ACCÈS AUX DROITS CITOYENNETÉ MOBILITÉ CULTURE ECORESPONSABILITÉ ...



ET BEAUCOUP D'AUTRES ...

GROUPEMENTS SOLIDAIRES



RÉSEAU ET COORDINATION



Membre de la Fédération des Acteurs de la Solidarité



Coordination Réfugiés Rhône-Alpes Auvergne



Groupe Santé Précarité 63



Membre du Centre Interdisciplinaire de Recherche Coordination des Soins et Enseignement en Addictologie

REPRÉSENTATION



Membre de la juridiction résolutive de problèmes



Service Public de l'Insertion et de l'Emploi



Membre de la commission de médiation Droit Au Logement Opposable



Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental



Membre du Board du LAB'R



Projet de recommandation Grande Précarité et Troubles Psychiques



Un Chez Soi d'Abord

NOS FINANCEURS



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



* plus de 10K€ en 2024



ACTUALITÉS :

FAITS MARQUANTS

CONFÉRENCES & ÉVÈNEMENTS

ACTIVITÉS TRANSVERSES

OUVERTURE D'UN ACCUEIL DE JOUR MNA

Objectif :

Assurer un accompagnement social quotidien aux mineurs non accompagnés et aux jeunes majeurs hébergés en hôtel.

Lancement :

Ouvert le 12 juin 2024 : 13 jeunes accompagnés sur le second semestre.

Public accueilli :

- MNA et JM, âgés en moyenne de 17 ans.
- 31 % avaient 16 ans, 31 % 17 ans, 38 % 18 ans.
- 5 bénéficiaires d'un CJM.

Accompagnement proposé :

Accompagnement global : administratif, scolarité, santé, insertion, vie quotidienne.
Approche "aller-vers" : présence en milieu hôtelier, permanence et accompagnement individuel.
Organisation d'actions collectives mutualisées avec les 2 établissements.

Sorties :

2 jeunes orientés vers des dispositifs d'hébergement, comme Le Rivaly.

MODIFICATION DU CPA SUR SITE EN CPA EN DIFFUS

En 2024, les équipes ont réussi à vider un bâtiment de 6 étages utilisé depuis 4 ans, à déménager 140 personnes, à trouver **40 logements**, à les meubler, et à installer **120 personnes** en seulement 2 mois !

Ce défi a témoigné de l'agilité des équipes de CéCler. Au 1er mars 2024, le bâtiment du Vent d'Autan était vide, les personnes accompagnées entrées dans leurs nouveaux logements et a commencé l'aventure du CPA en Diffus.

INAUGURATION D'AGIR 63

Le 5 mars, l'équipe AGIR a inauguré le dispositif AGIR 63, **un programme visant à améliorer l'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale sur le territoire**. Cet événement marquant en présence du Directeur de l'intégration et de l'accès à la Nationalité (DIAN) a réuni une soixantaine de participants, incluant des **représentants des institutions locales, des associations partenaires et des acteurs de l'insertion**.

L'objectif du dispositif AGIR 63 est de **faciliter l'accès aux droits et services essentiels** pour l'intégration des BPI, en offrant un accompagnement social global. Il vise à renforcer l'inclusion des réfugiés dans la société, une sensibilisation des acteurs locaux et une amélioration de la coordination entre les différents services impliqués.

L'inauguration a offert un parcours immersif aux visiteurs, à travers la visite des bureaux, divisée en trois salles thématiques. La première salle était dédiée au **parcours d'un BPI**, illustrant les étapes clés du parcours migratoire de l'arrivée en France, à l'obtention d'une protection internationale. La deuxième salle a mis en lumière **les enjeux liés à l'accès au logement des BPI**, notamment au travers de l'accès au logement privé, avec le témoignage d'une famille syrienne intégrée sur le territoire de Thiers. Tandis que la troisième a abordé les questions relatives à **l'emploi des BPI** et le travail de collaboration avec les entreprises locales

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX D'ARTEMIS

La maison d'Artemis a été inaugurée le 09 septembre 2024 par Monsieur le préfet du Puy-de-Dôme en présence de Madame Pires Beaune députée, Madame Canales sénatrice, Monsieur Bonnichon conseiller régional Auvergne Rhône Alpes et président de RLV, des représentants du Conseil départemental du puy de dôme, Monsieur le maire de Menetrol, le bailleur public Auvergne Habitat, le président de l'association Cécler et la direction, les représentants de la DDTES, des partenaires extérieurs, les salariés et résidents de la maison d'Artemis.

Ce fut l'occasion de rappeler la création de ce service le 16/12/2019, agréé pour accueillir 50 femmes vulnérables, avec ou sans enfants, dont 15 places réservées aux victimes de violence. Le service a pour mission d'offrir un refuge sûr pour permettre à ces personnes de se reconstruire et de (re) trouver une force intérieure durant leur prise en charge au sein de la maison d'Artemis.

En 2022, nous avons déménagé provisoirement de notre site d'origine afin de réhabiliter l'intégralité du bâtiment. Les travaux ont duré 18 mois jusqu'en février 2023.

Nous avons maintenant 20 logements allant du T2 au T4 dans une bâtisse toute neuve avec un grand parc arboré pouvant accueillir en cohabitation toutes ces personnes dans les meilleures conditions possibles.



INAUGURATION DE LA MAISON CESAM

Le 2 octobre 2024 a été inaugurée la maison CESAM (Centre d'écoute, de Soutien, d'Accompagnement et de Médicalisation), ouverte au mois de mai 2024.

Ce bâtiment abrite trois services :

- Le CHRS (délocalisé du site des « clos »),
- Le dispositif LHSS (délocalisé du site « Le Barrieu »), et
- Le dispositif LAM ouvert lors de l'installation dans ce nouveau bâtiment.

Même si chacun de ces services ont leurs spécificités (accompagnement médico-social pour les LHSS et les LAM, accompagnement social pour le CHRS), l'objectif n'est pas qu'ils cohabitent, mais **qu'ils interagissent, fonctionnent sur un même modèle**, faisant la part belle à la mutualisation.

En fonctionnant ainsi, la Maison CESAM se révèle être une véritable force permettant d'optimiser l'accompagnement des personnes.

MISSION D'ADMINISTRATEUR AD'HOC

En 2024, l'association CeCler a développé sa mission d'administrateur ad hoc, initiée avec le service des Mineurs Non Accompagnés (MNA) dès l'ouverture de ce service.

C'est ainsi qu'en 2024, l'association CéCler est désignée administrateur ad'hoc par le tribunal judiciaire de Clermont- Ferrand afin de défendre les intérêts des enfants victimes d'infraction par un ou leurs deux parents, ou témoin de violences exercées par un parent sur l'autre parent (ou sur le nouveau/ancien conjoint).

La désignation intervient soit parce que les deux parents sont mis en cause, soit parce que le responsable légal non mis en cause présente des carences éducatives (déli, incapacité à comprendre la souffrance de l'enfant, incapacité à se protéger et donc à protéger son enfant).

L'association dispose actuellement de 10 administrateurs ad'hoc (8 salariés de l'association et 2 bénévoles).

Durant l'année 2024, 6 désignations ont été faites par le tribunal ; désignations qui croissent en 2025 du fait de l'augmentation du nombre d'administrateurs ad'hoc de l'association.



FOCUS ADD'PRO Vers l'emploi, malgré ses addictions

L'insertion professionnelle comme levier de rétablissement

ADD'Pro est un dispositif innovant, né en 2023 d'un partenariat entre l'hôpital de jour d'addictologie (CHU Clermont-Ferrand) et l'association CéCler (PIETRA). Il s'inspire de la méthode IPS (Individual Placement and Support), référence internationale pour l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap psychique.

Son objectif : favoriser le retour à l'emploi des personnes souffrant d'addiction, en intégrant un accompagnement médico-psychosocial individualisé, structuré autour de trois niveaux :

- Niveau 1 : ateliers collectifs de sensibilisation à l'emploi
Niveau 2 : bilans individualisés
Niveau 3 : accompagnement socio-professionnel personnalisé

Un impact fort en 2024

En 2024, 43 personnes ont été accompagnées, dont 15 au niveau 3. Grâce à un suivi intensif (plus de 100 entretiens réalisés) et à des actions ciblées (ateliers, visites d'entreprises, coordination soignants-CIP), les résultats sont probants :

- 62 % de taux d'emploi pour les personnes suivies depuis plus de 4 mois
58 % des contrats signés sont pérennes
15 entreprises locales mobilisées

Le profil des bénéficiaires met en lumière des besoins spécifiques : moyenne d'âge de 43 ans, 44 % possèdent une RQTH, et 75 % sont diplômés au moins du bac.

Un dispositif reconnu

ADD'Pro a été récompensé par le Prix Direction[s] 2024, est sélectionné au Prix Galien, et a fait l'objet d'un reportage sur Addict'AIDE. Il est également soutenu par une recherche universitaire, sous la forme d'une thèse de psychologie jusqu'en 2027.

Perspectives 2025

Avec le renouvellement attendu du soutien du Fonds Social Européen, ADD'Pro prévoit une montée en puissance vers 120 bénéficiaires accompagnés, avec un renforcement de l'équipe. L'ambition : consolider ce modèle unique d'insertion et l'étendre à d'autres territoires.



ROADS

Repérer, Orienter, Aborder les Dépendances et Sensibiliser

Un **programme interdépartemental de prévention pour les mineurs ou en direction des Mineurs Non accompagnés** aux pratiques addictives. Financé par la CNAM via les fonds de lutte contre les addictions, dans le cadre d'un appel à projet national sur la prévention des **conduites addictives dans la protection de l'enfance**, le programme se développe sur 3 départements autour de 3 structures pilotes :

Objectifs du programme :

Former les professionnels

Mener des activités de prévention

Se développer à terme sur l'ensemble du territoire national

Structures impliquées :

CéCler, Service addictologie du CHU de Clermont-Ferrand, Viltaïs (Allier), Diaconat Protestant (Drôme).

Démarrage :

Janvier 2024 après signature de la convention en novembre 2023.

Ressources humaines :

Mise à disposition de psychologues et d'une intervenante sociale via des conventions.

Communication :

Création d'une charte graphique, logo, et brochure.

Conception d'un livret de formation par les psychologues, à destination des professionnels formés.

Suivi du projet :

COFIL (comités de pilotage) :

- Opérationnels tout au long de l'année à raison d'un par mois
- 2 stratégies en avril et décembre à Clermont-Ferrand, avec les financeurs, ARS et chef de projet CNAM.



Diplômes et formations :

Trois psychologues ont obtenu le DU de Pratiques Addictives en novembre 2024.

Formations des professionnels :

Formations réalisées entre mai et décembre 2024 dans trois départements.

- Puy-de-Dôme (20 sessions)
4 modules abordant les conduites addictives, la détection, l'orientation et la prévention.
Participants : 18 personnes ont suivi les 4 modules.
- Drôme (15 sessions)
4 modules suivis par 8 personnes.
- Allier (7 sessions)
6 modules proposés (2 spécifiques supplémentaires).

Outils et évaluation :

Création de deux questionnaires en septembre 2024 :

- ROADS 1 : usage de substances et comportements addictifs.
- ROADS 2 : santé mentale et compétences psychosociales.

Passation :

octobre à décembre 2024 (analyse des données en cours).

Outils de prévention :

- Conception de plusieurs jeux de prévention.
- 3 jeux sélectionnés après une journée de présentation au CHU de Clermont-Ferrand.

TÉMOIGNER, PARTAGER LES EXPERTISES

Initiée en 2022 et 2023 autour des thématiques des violences faites aux femmes et des parcours de sortie de la prostitution, l'organisation de colloques et conférences est devenue une **nouvelle expertise de CéCler**.

Cette année aura été l'occasion de parler de **santé mentale** au travers des parcours de migration, de conduite addictives ou des situations de violence.

«Rencontre, accompagnement et soins des enfants et adolescents Mineurs Non Accompagnés»

Par **Marie -Rose MORO**

en partenariat avec le CHU de Clermont-Fd et l'association Médecine et Psychanalyse dans la cité.

«Sur le fil des choix faciles»

Conférence théâtralisée sur les addictions par **Nancy MANIOL**

en partenariat avec le CHU de Clermont-Fd et Un Chez Soi d'Abord

« 14eme Colloque sur les violences »

en partenariat avec Psychanalyse dans la cité.

L'INSERTION AUTREMENT...

... C'est utiliser tous les leviers à disposition comme support éducatif de travail pour développer les compétences, montrer ses savoirs-faire, développer son savoir-être, retrouver un rythme, sortir de l'isolement, découvrir des métiers, valider de nouvelles compétences pour **durablement** gagner en **estime de soi** et **confiance en soi**.

Depuis plus de 10 ans, l'association CéCler a développé des ateliers collectifs (Jardin des Clos, réparation de vélos, cours de français, couture...), des chantiers bénévoles et des programmes spécifiques d'insertion socio-professionnelles.

MORCEAUX CHOISIS :



Atelier réparation de vélo

(23 personnes sur 32 séances en 2024)

- Réparer
- Entretien
- Partager ses savoirs
- Donner une nouvelle vie
- Tester la mobilité douce



Atelier Jardin des Clos

(30 personnes sur 41 séances en 2024)

- Semer
- Cultiver
- Favoriser la biodiversité
- Entretien son environnement
- Prendre contact avec la nature



Atelier FLE par niveau

(122 personnes en 2024)

- Communiquer
- Partager
- Comprendre le monde qui nous entoure

Atelier couture

(18 personnes sur 39 séances en 2024)

- Recycler
- Récupérer
- Créer des objets du quotidien à partir de tissus destinés à être jetés



«S'insérer par le bénévolat»

S'insérer en proposant son appui sur des missions bénévoles auprès d'associations, collectivités ou entreprises : aide à l'organisation de manifestations sportives et culturelles, aide à de la manutention...



Chantier Elysium

Fruit du partenariat entre la société des Eaux de Volvic, le CEPIV (Comité Environnemental pour la protection de l'Impluvium de Volvic) et l'association CéCler, Elysium est né en 2020.

En 2024, 73 personnes sont venues sur 13 ateliers organisés sur le site Elysium.



Pouvoir accompagner autrement, hors bureau, dans le rétablissement

Pour répondre au mieux aux besoins du public de plus en plus **vulnérable et éloigné de l'emploi**, le projet « Des Graines ... à l'Emploi » est mis en place sur La Maison Relais et Artémis.

- Mobiliser les personnes,
- Donner envie,
- Partir de leur demande en s'appuyant sur le CVS,
- Construire le projet sur leur lieu de vie pour le rendre plus agréable,
- Permettre aux résidents de s'impliquer,
- De se servir de leurs forces,
- De se projeter,
- De reprendre confiance,
- De gagner en estime.

En s'appuyant sur les **espaces verts des sites concernés**, nous construisons ensemble notre accompagnement. Des échanges informels naissent et viennent en appui de la démarche, nous utilisons nos ressources et surtout les leurs. Pas à pas, vient ensuite le temps de s'engager sur le territoire. L'accompagnement est **individualisé** pour permettre à chacun de progresser à son rythme.

L'INFIRMIÈRE COORDONNATRICE DE PARCOURS DE SOINS

Son rôle est d'assurer la **mise en place et le suivi du parcours de soins** des personnes repérées par les professionnels de leurs services respectifs (à l'exception des LHSS et LAM qui ont leurs propres infirmières), et d'**animer des ateliers** sur divers sites de l'association sur **des thématiques de santé**.

Sur l'année 2024 :

- **60 permanences** ont été effectuées pour 247 personnes vues, dont 25 permanences sur les services d'hébergement d'urgence pour 135 personnes rencontrées,
- **20 Ateliers** ont été réalisés sur diverses thématiques telle que la santé sexuelle, le parcours de soin, le sommeil, la gestion des émotions, le consentement/ harcèlement, pour 81 participants

Elle a également en charge d'**orienter des personnes vers le psychologue de l'association pour des évaluations, des suivis ponctuels, ou comme relais** dans l'attente qu'un suivi vers le « droit commun » se mette en place.

Sur l'année 2024 :

- **50 consultations** ont été comptabilisées pour 35 personnes concernées,
- 90% des motifs étaient des suivis ponctuels psychologiques, 3% des évaluations psychologiques, 3% des apaisements de crise et 4% des suivis dans l'attente d'un relais vers le droit commun.



**TOUTES NOS
FÉLICITATIONS
À AURÉLIE !**

qui a obtenu son Diplôme
Universitaire en Pathologies
duelles en 2024.

REÏKI, MEMBRE À PART ENTIÈRE DE L'ÉQUIPE CÉCLER

La médiation par le chien, aussi appelée zoothérapie canine, représente une approche innovante et précieuse dans le cadre de la réinsertion sociale. Cette pratique, qui consiste à **intégrer un chien formé dans un processus thérapeutique ou éducatif**, apporte une valeur ajoutée significative au sein des structures d'accompagnement CéCler. Elle repose sur la relation naturelle, spontanée et sans jugement qui s'instaure entre l'animal et l'humain.

Premièrement, elle favorise la **création de liens sociaux**. Le chien sert de facilitateur d'échanges entre les bénéficiaires et les professionnels, ainsi qu'entre les bénéficiaires eux-mêmes.

Deuxièmement, **elle renforce l'estime de soi**. Le sentiment d'être utile, écouté et respecté par l'animal contribue à restaurer une image de soi souvent fragilisée.

Troisièmement, elle **réduit le stress et l'anxiété** grâce à la présence apaisante du chien, qui agit comme un régulateur émotionnel.

Quatrièmement, la médiation canine développe les compétences psychosociales : **patience, responsabilité, communication non-violente**, entre autres.

Cinquièmement, elle **stimule la motivation**. La perspective de rencontrer le chien favorise l'assiduité et l'engagement dans les activités de la structure. Enfin, sixièmement, **elle crée un espace sécurisant**, propice à la parole, à la confiance et à l'émergence de projets personnels.

Ainsi, **Reïki, le chien médiateur de CéCler**, est plus qu'un simple animal : il est un acteur d'accompagnement social, capable d'ouvrir des portes que les approches traditionnelles ne parviennent pas toujours à ouvrir.

Enfin, en 2024, son «Humain», Référent Animaux au sein de l'association a été formé et certifié à la médiation par l'animal auprès de personnes atteintes de troubles psychiatriques par **l'Institut Français de Zoothérapie**.



LES PÔLES CÉCLER



Les services

Le Pôle Réfugiés est composé de 3 services, au profit des bénéficiaires d'une protection internationale ou temporaire. Le Pôle Réfugiés a pour objectif de permettre à chaque personne arrivant en France de s'intégrer durablement, de manière autonome et sereine, sur le territoire de son choix.

Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) accueille, accompagne et héberge les personnes isolées et les familles, bénéficiaires d'une protection internationale, vers une intégration autonome sur le territoire.

Le Centre de Premier Accueil (CPA), hébergement d'urgence spécifique pour les déplacés ukrainiens, accueille et accompagne les bénéficiaires de la protection temporaire, délivrée dans l'attente d'une fin durable du conflit en Ukraine.

L'Intermédiation Locative (IML) propose des logements en diffus aux déplacés ukrainiens, tout en leur faisant bénéficier d'un accompagnement social renforcé.

Au sein de ce service il y a également **l'Accompagnement Social (AS)**. Ce service propose aux déplacés ukrainiens hébergés à titre gratuit dans le cadre d'une démarche citoyenne ou dans un logement en bail direct, un accompagnement adapté à leurs vulnérabilités.

Principaux indicateurs 2024 :

CPH

Agrément : 70 places + 4 places LGBTQIA+
Taux d'occupation : 98% (= par rapport à 2023) =
50,9% d'accueil d'isolé.e.s (+ qu'en 2023) ✓
27 nationalités représentées (+ qu'en 2023) ✓
124 contrats de travail signés avec des entreprises locales ✓
76% de sorties en emploi ou en formation qualifiante =
85% de sortie en logement autonome en bail direct ✓

Des résultats toujours plus qualitatifs en terme de sorties dans l'emploi et dans le logement, grâce à des entreprises partenaires toujours plus impliquées.

CPA

Agrément : 120 places ▼
Taux d'occupation : 91% =
181 personnes accompagnées en 2024 ▼
40% de sorties en emploi ou formation qualifiante
61% de sortie en logement autonome en bail direct

Le nombre de personnes sortant en emploi et vers le logement autonome est en augmentation constante malgré le très haut niveau de vulnérabilité.

IML

292 mesures IML en 2024, pour 249 personnes accompagnées ✓
174 personnes sont sorties de l'IML en 2024
70% de sorties en emploi ou formation qualifiante
64% de sortie en logement autonome en bail direct

Le nombre de mesures en forte hausse qui n'empêche pas des résultats de qualité.

AS sans hébergement

134 mesures en AS.
94% de sorties dû à la fin de l'accompagnement AS CéCler.

Un programme qui prend fin au 31 décembre 2024 en articulation avec le droit commun.

Tendances & focus

L'INSERTION DES RÉFUGIÉS : UNE CHANCE POUR LES TERRITOIRES

Encore en 2024, les équipes et résidents du CPH ne se sont pas ennuyés ! Bénévolat, travail, découverte du territoire...

La situation rurale du CPH favorise la mobilité et crée des liens avec les entreprises locales en recherche de main-d'œuvre. La présence des réfugiés est une opportunité pour le territoire.

Apports aux entreprises :

Ainsi, 5 nouveaux entrepreneurs – dont Rouge des Dômes, l'entreprise Rudel ou encore CSMG SARL - **ont fait appel au service des résidents afin de combler un manque d'activité dans une zone de 10 kilomètres autour de Pessat-Villeneuve**, en plus des entrepreneurs avec qui le CPH travaillait déjà. Ramassage de fraises, doignons, restauration, chaudronnerie : tous ces domaines dans lesquels les réfugiés ont fait leurs preuves ! **Parmi les 124 contrats de travail signés au cours de l'année, 64 étaient dans le domaine de l'agriculture avec des employeurs locaux.**

Engagement citoyen :

Les partenariats amènent également à la découverte par les personnes accompagnées des associations du territoire et de la multitude de services à rendre. Ainsi, **les résidents du CPH sont bénévoles** aux collectes de bouchons de l'association « Cœur de bouchons », permettant l'achat de matériel aux personnes en situation de handicap.

Soutien aux plus faibles :

Ils accompagnent également les jeunes enfants en situation de polyhandicap du Centre Médico-Infantile (CMI) de Romagnat durant les sorties joëlettes sur les sentiers du Massif Central. Ces sorties permettent aux enfants de participer à un fauteuil adapté à la randonnée. Les équipes du Pôle Réfugiés ont également su faire preuve de réactivité.



Les services

PIETRA Répondre aux besoins de recrutement des entreprises du Puy-de-Dôme en offrant un accès à un emploi durable et de qualité aux bénéficiaires accompagnés.

AGIR Accompagner les réfugiés primo-arrivant du département autour de 3 piliers : l'accompagnement social, l'accompagnement vers et dans le logement et l'accompagnement vers la formation professionnelle et l'emploi durable.

Réinstallation Accueillir des réfugiés identifiés comme vulnérables par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies (HCR) dans des pays de premier asile où ils ont trouvé refuge. Proposer un accompagnement global dans leur logement.

DAIP Accompagner des publics primo-arrivants dans leur autonomie pour une intégration réussie sur leur territoire d'accueil. Le dispositif d'accompagnement à l'intégration des primo-arrivants s'inscrit dans le Contrat Territoriale d'Accueil et d'intégration (CTAI) de Thiers Dore et Montagne.



Principaux indicateurs 2024 :

AGIR

396 mesures d'accompagnement
499 personnes accompagnées
Accès au logement : 329 personnes
Nombre de contrats de travail signé : 284
Sorties positives : 60%

Des résultats très positifs (60% de sorties positives) et un soutien permanent aux acteurs du territoire au travers de permanences et de sensibilisation par webinaires.

DAIP :

Nombre de personnes accompagnées : 103 ✓
Nombre de permanences : 26
Nombre d'ateliers collectifs : 21

Sollicité en 2022 pour sécuriser le parcours d'intégration de 5 familles en difficulté sur la commune de Thiers, le dispositif accompagne désormais plus de 100 personnes pour des actions de maintien dans le logement par l'accompagnement des familles et l'intermédiation avec les bailleurs, et la mobilisation vers l'insertion socioprofessionnelle

Réinstallation

40 mesures d'accompagnement / an
Nombre de personnes accompagnées : 87 ✓
Relogement parc privé : 60%
Ménage avec au moins une problématique de santé : 80% ✓

Une augmentation du nombre de personnes accueillies par rapport à l'année précédente et de fortes problématiques médicales.

PIETRA

Chemin vers l'insertion :

- Nombre de personnes accompagnées : 56 ✓
- Sorties en emploi pérenne : 60% ✓

Placement extérieurs :

- Nombre de personnes accompagnées : 15
- Avec hébergement : 85%
- Sortie en logement autonome : 86%
- Sorties en emploi pérenne : 43%

Add-Pro :

- Nombre de patients sensibilisés : 43
- Nombre de patients accompagnés : 15
- Taux d'emploi après plus de 4 mois d'accompagnement : 62%

PLIE

- Nombre de personnes accompagnées : 149
- Sorties en emploi pérenne : 63%

Une diversification des publics accompagnée au travers 3 programmes spécifiques :

- Chemin vers l'insertion qui accompagne des primo-arrivants dans leur mobilisation vers l'emploi, les mesures de placement extérieurs qui assure un accompagnement vers et dans l'emploi de personnes placées sous-main de justice
- Add-Pro qui utilise l'emploi comme un levier de rétablissement pour les patients de l'accueil de jour du CHU en situation d'addiction
- Le PLIE à destination des publics de la métropole Clermontoise. Des standards qualitatifs toujours élevés, supérieurs à 60% de placement à l'emploi durable sur la plupart des dispositifs.

Les enjeux de financement restent très importants pour la plupart des dispositifs.



PARTAGER LES SAVOIRS POUR DIFFUSER L'EXPERTISE

Le 20 Juin 2024, à l'occasion de la **journée mondiale des réfugiés**, l'équipe AGIR a lancé les premières invitations pour son tout premier webinaire d'information, à destination des acteurs puydinois ! Ce rendez-vous inaugural a marqué le début d'un cycle de webinaires sur la thématique de l'intégration des réfugiés qui s'est poursuivi au fil des mois.

Plusieurs sessions ont ensuite été organisées, abordant des sujets essentiels tels que **le parcours des bénéficiaires de la protection internationale, la réunification familiale, l'emploi des BPI ou encore l'accès au logement.**

Au total, 5 webinaires d'informations ont été organisés, **rassemblant acteurs du territoire** : associations, institutions, collectivités locales, etc., tous mobilisés autour de l'intégration des réfugiés.

Cette série de webinaires a répondu à un besoin croissant d'informations, de mise en réseau et de sensibilisation des acteurs impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des BPI. Les thématiques abordées sont complexes, évolutives et peuvent entraîner des différences de compréhension ou d'application.

En facilitant l'interconnaissance et la circulation d'information, **cette démarche contribue à améliorer la coordination locale et, in fine, à garantir un accompagnement plus fluide et plus efficace des BPI dans leurs parcours.**

Encouragée par l'engagement des participants, l'équipe AGIR poursuit la dynamique des webinaires pour renforcer, ensemble, l'accompagnement des BPI !



LA MOBILITÉ AU COEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT



Grâce à un financement de la **fondation d'entreprise Michelin**, l'Association CécCler a eu l'opportunité d'expérimenter un projet d'accompagnement autour de la **mobilité** sur l'année 2024 !

La mobilité est identifiée comme un véritable enjeu pour **l'insertion professionnelle des publics vulnérables**, ne disposant souvent pas de moyens de transport personnels ou même de permis permettant la conduite.

L'Association CécCler a donc souhaité proposer une action permettant de **faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi**, par la mise à disposition immédiate de solution de mobilités. Dans cet objectif, un axe particulier a été mis en œuvre autour de la recherche de solutions structurelles et adaptées aux besoins des entreprises et aux contraintes du territoire.

Grâce au soutien de la fondation Michelin, **313 personnes ont pu être accompagnées et 113 d'entre elle ont pu réaliser leur projet professionnel !** Chaque service de l'Association dispose à présent d'un « référent mobilité », ressource pour son équipe en termes d'information et en capacité d'orienter selon les besoins identifiés.

Cette expérimentation a également renforcé la conviction de CécCler que la levée globale des freins vers l'entreprise est essentielle. Un consortium d'acteurs, experts territoriaux complémentaires devrait permettre en 2025 d'apporter une **réponse encore plus complète pour favoriser la réussite de nos publics vers et dans l'emploi !**



Les services

Lit Halte Soins Santé (LHSS)

Cet établissement de 20 places, ouvert à la fin de l'année 2015, est un dispositif médico-social qui accueille des personnes sans domicile (ou vivant dans un logement inadapté) et présentant une (ou des) pathologie(s) de type aigue ne nécessitant pas d'hospitalisation. Au sein des LHSS, sont dispensés des soins médicaux, paramédicaux et un accompagnement social, assurés par une équipe pluridisciplinaire.

Face aux besoins importants de prise en charge sanitaire des personnes précaires sans domicile, les LHSS ont rapidement accueilli des personnes souffrant de pathologies graves et chroniques.

Lit d'accueil médicalisés (LAM)

C'est ainsi qu'a été ouvert au mois de mai 2025 les premiers LAM du département, d'une capacité de 15 places, sous la forme d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) composé de l'association Cécler et du CCAS de la ville de Clermont-Ferrand ; groupement dénommé CeClermont Action Sociale.

Ce dispositif permet d'accueillir des personnes sans domicile, comme dans le dispositif LHSS, mais présentant des pathologies plus lourdes, chroniques et à pronostic plus ou moins sombre.

Coordination de Parcours de Soins

Depuis 2020, l'association a recruté une Infirmière Diplômée d'Etat, en charge de la coordination du parcours de soins de personnes suivies dans les établissements et services de l'association Cécler (hors LHSS et LAM qui disposent de personnel dédié). Son rôle est d'assurer la mise en place et le suivi du parcours de soins de personnes repérées par les professionnels du service concerné, mais également d'animer des ateliers sur différents sites de l'association sur des thématiques de santé (sexualité, alimentation, addictions...).

Elle a également la charge d'orienter des personnes vers le psychologue de l'association pour des évaluations, des suivis ponctuels, ou comme relais dans l'attente qu'un suivi vers le « droit commun » se mette en place.

Principaux indicateurs 2024 :

Coordination des parcours de soin

64 permanences
247 consultations
20 ateliers
35 orientations vers le psychologue

L'infirmière en charge de la coordination des parcours de soin, désormais diplômée en pratiques avancées, vient compléter l'offre de prise en charge de la santé des publics accompagnés par l'association Cécler en développant, notamment, la sensibilisation aux pratiques addictives.

LAM

Agrément 15 places
Ouverture juillet 2024
84% des personnes orientées depuis un service d'hébergement

L'ouverture en juillet de 15 places de Lits d'Accueil Médicalisé en partenariat avec le CCAS de la ville de Clermont-Ferrand permet aujourd'hui d'accueillir des personnes avec des pathologies graves, chroniques et invalidantes et permet au Pôle Santé, en complémentarité avec les LHSS, d'apporter une plus-value importante dans la prise en charge du public.

LHSS

Agrément 30 places
Taux d'occupation : 94% ▲
Public sans droit au séjour : 24% ▼
Durée moyenne de séjour 11,5 mois ▼
4 décès (25% des sorties)

Tendances & focus

MUTUALISATION DES SAVOIRS FAIRE AU SERVICE DES RESIDENTS

La maison CESAM, située rue Bartholdi à Clermont-Ferrand, accueille 50 personnes réparties dans 3 services : un dispositif LHSS (20 places), un dispositif LAM (15 places) et un CHRS (15 places).

Ces services, plus particulièrement les services médico-sociaux que sont les LHSS et les LAM, sont composés de professionnels de formation très diverses : Infirmier, Travailleur Social, Aide-Soignant, Accompagnant Educatif et Social, Agent de service, Surveillant...

Bien que les missions de ces services soient ciblées et le personnel dédié, le fonctionnement global est décloisonné, encourageant le **développement d'activités communes aux résidents des 3 services**.

Pour mettre en place ces activités, ateliers, nous nous appuyons sur **les savoirs faire, compétences, envies, des différents professionnels de l'établissement**, qui proposent et animent ces ateliers.

C'est ainsi, entre autres, qu'une auxiliaire de vie anime des ateliers « couture », qu'une autre des séances de sophrologie, qu'un surveillant organise un barbecue suivi d'un karaoké, ou encore qu'un agent de service emmène des résidents en randonnée...

Ces modalités d'intervention apportent une **plus-value certaine dans l'accompagnement des personnes** par la pluralité des « regards » des différents professionnels qu'elles apportent et par **les possibilités « d'accroches » avec les personnes** qui vont se trouver augmentées.



Les services

Centre d'Hébergement d'Urgence Les Clos (CHU Les Clos)

Accueillir, héberger et accompagner les personnes isolées, les familles, les victimes de violence dans le cadre d'une mise à l'abri et les inscrire dans un parcours d'insertion. Le service propose 113 places réparties sur 24 appartements en semi-collectif (21 T4 et 3 T2). 20 places sont spécifiquement dédiées aux victimes de violences. Le service propose également un accompagnement à la sortie de la prostitution.

RHVS la Maison d'Artémis

La résidence hôtelière à vocation sociale Maison d'Artémis propose 50 places d'hébergement d'urgence qui doivent répondre aux besoins des femmes vulnérables âgées de 18 ans et plus et/ou victimes de violences, avec ou sans enfant, quelles que soient la nature des violences, qui qu'en soit l'auteur et qui qu'en soient les victimes.

L'objectif de l'accompagnement est de permettre l'accès à un logement et à des ressources autonomes, lorsque la situation administrative, sociale et financière le permet.

Centre d'Hébergement d'Urgence Anatole France - CHUAF

Ouvert en 2013 le Centre d'Hébergement d'Urgence Anatole France accueille des familles sans domicile fixe, les héberge et les accompagne dans leur démarche.

Disposant d'un agrément pour 45 places, le CHU Anatole France met à dispositions des appartements de type T1 avec kitchenette, salle de bain et toilettes. Selon la composition familiale les familles peuvent disposer d'un ou plusieurs appartements.

Dispositif Préparatoire d'Aide au retour Volontaire - DPAR63

Créé en aout 2022, le DPAR est un centre d'hébergement transitoire dédié aux étrangers en situation irrégulière ayant fait le choix d'adhérer à un programme de retour volontaire vers leur pays d'origine. Cette structure forme un sas où les familles et les personnes isolées volontaires sont mis à l'abri et accompagnés en proximité dans leur projet de retour.

Le dispositif, financé par l'Etat, est mis en œuvre conjointement avec l'Office français d'immigration et d'intégration (OFII). Il a une vocation interdépartementale (Allier, Cantal, Haute Loir et Puy de Dôme) et peut accueillir jusqu'à 65 places.



Principaux indicateurs 2024 :

CHU Les Clos

Agrément 115 places
Taux d'occupation : isolés 97%, familles 91%, FVV 74%
Femmes isolées : 85% ↗
Séjour < 1 mois : isolés 75%, familles 52%, FVV 68%
FVV retour au domicile : 11% ↘

Un dispositif de plus en plus utilisé comme une porte d'entrée vers les dispositifs d'urgence pour des publics qui en sont exclus ou dont la complexité de la situation demande une évaluation particulière : 90% des familles orientées en 2024 bénéficiaient pour la première fois d'une place en centre d'hébergement d'urgence et 52% ont été orientées vers un autre dispositif dans le mois qui a suivi leur arrivée.

Maison d'Artémis

Agrément 50 places
Taux d'occupation 81%
Accueil de FVV : 63% ↗
Troubles psychiatriques et/ou addiction : 57% ↘

Un public beaucoup plus vulnérable, avec des fortes problématiques de santé, somatique et psychiatrique, des pratiques addictives envahissantes et des codes sociaux à se réapproprier. Le recours à la médiation (pair-aidance, psychologue, médiation animale) comme levier éducatif

Anatole France

Agrément 45 places
Taux d'occupation 100%
Public sans droit ni titre : 63% =
Durée moyenne de séjour : 6,5 mois

Depuis plusieurs années la tendance est le maintien des familles sur le même service pendant plusieurs mois qui permet un accompagnement social approfondi. Une grande majorité reste sans droit ni titre ou en attente de régularisation rendant toute sortie vers un logement impossible.

DPAR

Agrément 65 places
Taux d'occupation : 40%
Nombre d'isolés : 24% ↗
Durée de séjour : 51 jours ↗
Taux de retour : 82%

Avec 75% des personnes orientées issues de l'hébergement d'urgence et un taux de réussite de 82% le DPAR remplit largement ses objectifs. Le décret d'octobre 2023 portant modification des conditions d'éligibilité à l'aide au retour volontaire a entraîné des conséquences désastreuses sur l'attractivité du dispositif, avec un tiers d'orientation en moins et 40% de taux d'occupation.

Tendances & focus

FAIRE ALLIANCE AU SEIN DE LA MAISON D'ARTEMIS !

La Maison d'Artémis place la **personne humaine** et le **lien social** au cœur de son projet d'accompagnement, comme objectif principal de sa mission.

Notre démarche est centrée sur le **pouvoir d'agir** et le **pouvoir de choisir sa prise en charge et son accompagnement**. Nous aidons à la mise en place d'un processus de ré-acquisition d'éléments souvent oubliés, tels que la confiance en soi, la découverte et l'apprentissage des relations sociales, et la réappropriation de compétences ou de savoir-faire perdus.

Il s'agit, non seulement, d'accompagner la personne à **participer davantage à son devenir** mais de lui permettre de retrouver une place de sujet en s'appuyant sur ses compétences (ex : des personnes hébergées mènent des ateliers comme la cuisine, la danse,...). Nous proposons à la personne elle-même de définir ce qui fait problème pour elle (ex: partage dans des groupes de parole de thématiques choisies par les personnes hébergées pour évoquer des problématiques traumatiques) et d'essayer de **trouver des solutions au moyen de l'activation de ses ressources** donnant ainsi la possibilité de retrouver estime de soi et conscience critique.

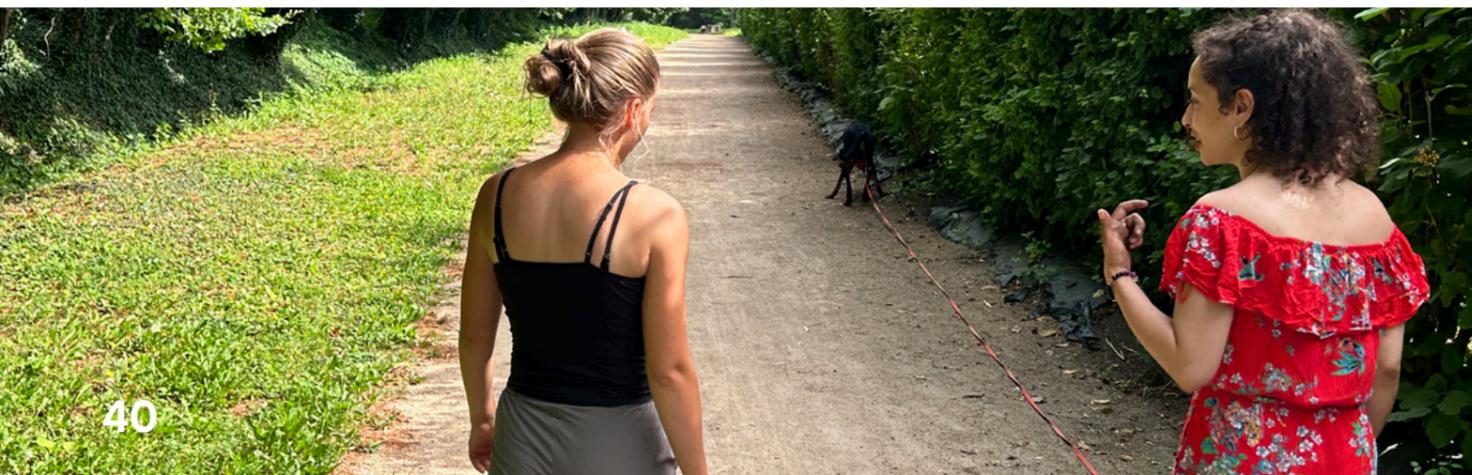
Ce processus implique un **cheminement** et un **rythme propre à chacun**. Notre résidence hôtelière à vocation sociale permet de stabiliser les personnes ayant un parcours de vie souvent chaotique. L'objectif est de leur offrir la possibilité de choisir les défis qu'elles souhaitent relever.

L'équipe toute entière quelque que soit les fonctions respectives de chacun **travaille ensemble au service du projet individualisé de la personne**.

Différents supports permettent de faire alliance:

- une psychologue qui assure des permanences hebdomadaires
- une pair aidante experte en addictologie qui anime des groupes de parole ou rencontre individuellement nos accueillies
- une comportementaliste canine pour accompagner la relation Maître/ chien
- une conseillère en insertion professionnelle pour accompagner la (re) mobilisation dans le champs de l'insertion sociale/professionnelle via des permanences ou la mise en place de chantiers thématiques,
- une infirmière coordinatrice santé pour des actions de prévention ou une aide pour un maillage avec des professionnels du soin
- des bénévoles qui viennent donner du temps pour des activités variées telles que l'aide au devoir, des ateliers jeux, ...

Nous pensons que «FAIRE ALLIANCE» consiste à créer un espace où la personne se sent accueillie, respectée et en confiance, afin de réparer les relations d'exclusion dans lesquelles elle s'est souvent inscrite. Cela suppose que les professionnels fassent preuve d'écoute « non réactante », de résilience, de neutralité bienveillante, et adoptent la technique du «mur mou».



LE CHU LES CLOS : DISPOSITIF JRP

Un accompagnement renforcé et multipartenarial pour résoudre les situations complexes

Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) Les Clos a mis en place quatre places dédiées au dispositif « **JRP : Juridictions Résolutives de Problèmes** », une démarche innovante qui vise à accompagner des personnes sous-main de justice **confrontées à des problématiques de conduites addictives**.

Ce dispositif, **d'une durée d'un an**, repose sur un partenariat tripartite associant la justice avec **Le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)** et le **JAP (Juge de l'Application des Peines)**, **L'association Addiction France pour la prise en charge des soins** et **L'équipe sociale du CHU Les Clos pour l'accompagnement quotidien et l'aide à l'insertion**.

Chaque personne accueillie dans le cadre du dispositif signe un **contrat d'engagement** définissant les modalités de son accompagnement.

Concernant l'accompagnement social individuel, il est réalisé sur mesure en fonction **des besoins de chaque personne**. Il comprend différents axes tels que l'accès aux soins, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et l'aide à l'hébergement.

Les bénéficiaires vivent en semi-collectif, partageant les appartements, ce qui encourage l'entraide et la solidarité. Le quotidien est rythmé par des ateliers bien-être, de cuisine, de sophrologie, des sorties, ou encore des groupes de parole, **animés par les travailleurs sociaux et des bénévoles**. Ces activités permettent de **valoriser l'estime de soi, de recréer du lien social, et d'offrir des espaces de parole** et d'expression bienveillants.

En parallèle, les travailleurs sociaux restent disponibles en continu, aussi bien au bureau que directement dans les logements, pour assurer un suivi de proximité et répondre aux besoins spécifiques de chacun.

En combinant hébergement, soins, accompagnement social, judiciaire et professionnel, **le dispositif JRP constitue un véritable tremplin vers une autonomie retrouvée, en offrant un cadre stable et bienveillant aux personnes en grande vulnérabilité**.



Les services

CHRS

Assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Le service propose 26 places d'hébergement. Il accueille des familles avec ou sans enfants et des personnes isolées.

En fonction du profil des personnes hébergées, la prise en charge peut s'effectuer sur site (15 studios individuels) ou en diffus (2 T1, 1 T3, 1 T4 mis à disposition).

MAISON RELAIS

Loger des personnes en difficultés sociales et les accompagner dans la durée afin qu'elles puissent accéder à terme à un logement autonome.

La Maison Relais est constituée de 26 logements autonomes et de salles communes avec une capacité d'accueil de 30 places. Le service propose 22 T1 de 27m² et 4 T2 de 47m², meublés. Les T1 sont à destination des personnes isolées et les T2 doivent accueillir des couples ou des familles monoparentales. A défaut, ils peuvent accueillir des personnes isolées.

CHANTIERS BENEVOLES

Au Pôle Insertion, les leviers d'action incluent la mise en place de chantiers bénévoles pour aider les associations, les collectivités et les entreprises (organisation de manifestations sportives ou culturelles, manutention...). Cela passe aussi par des ateliers collectifs (jardin, couture, vélo...) ou des «teams building» (construction d'un projet commun entre deux équipes non amenées à travailler ensemble).

Ces différents supports de travail vont permettre aux résidents de rompre l'isolement, de développer des compétences, de retrouver un rythme, de découvrir des métiers et de gagner ou regagner en estime et confiance en soi. Les chantiers CéCler sont ouverts à tous les publics accompagnés par l'association, quel que soit le pôle qui les accompagne.

Principaux indicateurs 2024 :

CHRS

- 65% de femmes ✓
- 100 % de sortie en logement, 66% sur logement autonome ✓
- 67% de sortie en emploi ✓

une augmentation de l'accueil de femmes et des résultats très qualitatifs en matière de logement (100% d'accès au logement dont seulement 1/3 sur du logement accompagné) et d'insertion professionnelle (2/3 de sortie en emploi)

Maison Relais

- 50% du public dans une dynamique socioprofessionnelle
- 83% du public souffrent d'addiction ou de maladie psychique ✓

Un public qui reste très fragile et vulnérable en raison d'un long parcours d'errance qui s'inscrit malgré tout dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle

Chantiers Bénévoles

- 329 ateliers
- 231 personnes mobilisées

Une offre de plus en plus diversifiée et une mobilisation des bénéficiaires de toutes les structures

Tendances & focus

À LA MAISON RELAIS, NOS RÉSIDENTS SONT DES PORTEURS DE TALENTS !

Dans notre Maison Relais, chaque résident a des talents, des envies et des projets. Notre priorité est de valoriser ces richesses au quotidien.

• Un artiste parmi nous

Parmi les résidents, un locataire exprime ses émotions à travers ses œuvres. Un espace d'exposition a été aménagé dans la salle commune afin de permettre à tous de découvrir et d'apprécier son travail. Cette démarche encourage la reconnaissance des talents individuels et favorise la confiance en soi.



• Un lieu de vie qui s'anime

L'ouverture récente par les résidents de la salle d'animation marque une nouvelle étape dans la dynamique de la Maison Relais. Cela permet aux résidents de se retrouver autour d'un café, d'une partie de belotte, de puzzle et de rompre l'isolement. En plus de cela, chacun est responsable de la salle d'animation lors de son ouverture ce qui met en valeur l'autonomie des résidents.

• Des graines à l'emploi

Dans une logique d'insertion et d'autonomie, le projet «des graines à l'emploi» a été lancé. Il s'agit de faire le jardin de la maison relais : potager, entretien. En plus de favoriser le bien-être et le travail en équipe, il permet également de faire vivre le lieu de vie des résidents et que chacun mettent en valeur ses compétences et son savoir-faire. C'est aussi une manière concrète de semer, pas à pas, des perspectives d'avenir.



Les services

CADA

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile se situe en plein cœur de la ville de Royat. Il dispose d'un agrément pour accueillir 70 résidents. La structure héberge des demandeurs d'asile tout au long de leur procédure administrative.

L'HUDA

Cet Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile dispose d'un agrément pour accueillir 195 résidents, dans des logements autonomes et en diffus sur la métropole clermontoise.

Les bénéficiaires sont accompagnés jusqu'à leur transfert en CADA ou, le cas échéant, jusqu'au terme de la procédure de demande d'asile.



Principaux indicateurs 2024 :

HUDA

- 195 places dont 11 places LGBTQ+
- Taux d'occupation : 91% ✓
- 26% d'isolés ✓
- Dublin : 68% ✓
- Arrêtés de transfert : 38% ✓
- Accès à une protection internationale 52% ✓
- Sortie logement accompagné : 68% ✓

Des arrivées en baisse, mais un taux de rotation encore supérieur à 50%. Un accueil massif de « dublinés » qui fait porter la charge de la demande d'asile sur le service et qui crée beaucoup d'incertitudes et de craintes en fin de procédure. Plus du tiers (38%) du public quitte le service pour être transféré dans un pays tiers, sans avoir pu demander l'asile en France.

CADA

- 80 places dont 10 places LGBTQ+
- Taux d'occupation : 95% ✓
- 26% d'isolés ✓
- Accès à une protection internationale 56% ✓
- Durée de séjour 11 mois ✓
- Sortie logement : 87% ✓

Un public jeune, arrivant principalement de pays africains (56%). Une durée de prise en charge qui continue de se réduire. Plus d'un demandeur d'asile sur deux a obtenu une protection internationale.

LGBT

- Taux d'occupation : 100%
- Accès à une protection internationale : 80%

10 places supplémentaires en CADA qui porte le nombre total de places labélisées à 21, ce qui a permis de nommer une référente LGBT au sein du service. Un taux d'acquisition de la protection très au-dessus des moyennes nationales (80%)

Tendances & focus

DEMANDEURS D'ASILE LGBT, LA RECONNAISSANCE D'UNE EXPERTISE



En 2023 nous labelisons en HUDA nos premières places spécifiquement destinées à l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement de demandeurs d'asile LGBTQIA+. En février 2024 nous avons obtenu, dans le cadre d'une extension du CADA, la création de **10 places supplémentaires**. Cette ouverture s'est accompagnée de la création d'un poste de référent pour l'ensemble du pôle. Elle a bénéficié d'une double formation préalable :

- Aux questions d'**identité de genre** et d'orientation sexuelle, ainsi qu'à l'**adaptation nécessaire du projet d'accompagnement** de la personne.
- Aux spécificités liées à la **demande d'asile** et à l'identification des éléments clé lors, notamment, du récit de vie

Ce nouveau poste a permis dans un premier temps de **structurer l'offre et d'identifier les acteurs locaux** susceptibles de contribuer à l'accompagnement de ce public, particulièrement sur le plan sanitaire : Des partenariats historiques de l'association tels que le **Planning Familial, Solidarité Santé 63, l'équipe Mobile de Psychiatrie du CH Ste Marie ou AIDES** ont ainsi pu être resserrés autour des questions de transition de genre ou de réduction des risques en matière de MST.

Un travail de sensibilisation et de collaboration avec les acteurs locaux permet désormais l'accompagnement global des demandeurs d'asile LGBT dans toutes ses dimensions : Administrative, médicales, sociales et psychologique.

Forte de cette expertise, la Préfecture de Région (SGAR Auvergne-Rhône-Alpes) nous a sollicités pour **co-construire et co-animer** la deuxième édition du **Forum des Vulnérabilités à Aurillac**, consacré à la labellisation LGBT et à la santé mentale. L'objectif de la journée était de favoriser les échanges autour des difficultés (réelles ou fantasmées) et de partager les bonnes pratiques afin de promouvoir un accueil plus inclusif.

Alexane Martin a animé cette journée au travers de débats, questionnaires, mises en situation et analyses de cas et assuré la promotion d'une labélisation de places qui sont encore trop peu nombreuses à l'échelle nationale.

En 2024, le taux d'occupation de ces places a été de 100%, avec un taux d'accès à une protection internationale de 80%.

Les services

Le Pôle Protection de l'Enfance de l'association CéCler regroupe :

- Deux établissements (hébergement): **Le Rivaly et Le Barrieu**,
- Un Service d'Accueil de Jour (SAJ), **rattaché au Barrieu**.

Le pôle accueille et accompagne des Mineurs Non Accompagnés et des Jeunes Majeurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du Puy-de-Dôme.

Objectifs du pôle :

Offrir hébergement, accompagnement éducatif, accès aux droits, scolarité, santé, insertion professionnelle, Favoriser l'autonomie et préparer les sorties des jeunes.

Principaux indicateurs 2024 :

Évolution des publics

94 jeunes accueillis au Rivaly, dont 56 % de jeunes majeurs.

Âge moyen : 17,7 ans.

Nationalités principales : Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Bangladesh, Afghanistan.

Stabilisation et allongement des prises en charge

Durée moyenne d'accompagnement en hausse constante, due à :

1. Loi Taquet (2022) favorisant les Contrats Jeunes Majeurs (CJM),
2. Rallongement des délais d'obtention des titres de séjour,
3. Difficultés à capter de logements dans des délais raisonnables

Contrats Jeunes Majeurs (CJM)

56 jeunes bénéficiaires en 2024 ; Ils sont essentiels pour sécuriser le parcours des jeunes après 18 ans.

Difficultés administratives

Accès aux titres de séjour très contrasté selon les statuts des jeunes

Retards de traitement en préfecture entraînant des ruptures de contrat (ex : apprentissage).

Accompagnement santé renforcé

Nouveaux partenariats (infirmière coordinatrice, psychologue CHU).

Ateliers santé (sexualité, bien-être, prévention).

Insertion et scolarité

À l'entrée : 20 jeunes en UPE2A, 4 en apprentissage.

À la sortie : 15 en apprentissage, 8 en emploi, 2 sans situation.

Logement

12 jeunes sortis vers un appartement autonome.

Des orientations via SIAO, ADEPAPE, ALTERIS...



LE PÔLE ENFANCE S'AGRANDIT...

Le Barrieu est un bâtiment équipé de 24 studios individuels, d'un logement PMR et d'un appartement en colocation nous permettant à terme d'accueillir **27 MNA/ Jeunes Majeurs**.

Cette configuration est un plus dans l'accompagnement vers **l'autonomie des jeunes**. En effet, leur lieu de vie et cuisine individuel est un avant-goût de leur future vie en logement autonome.

Rajoutez à cela de grands espaces collectifs qui permettent une configuration optimale à l'ouverture de **30 mesures d'accueil de jour**.

Pour précision, ce sont des MNA/ Jeunes Majeurs hébergés à l'hôtel qui bénéficient d'un lieu ressource et d'accompagnement dans leur vie quotidienne.

L'équipe pédagogique se déplace également aussi **au sein des hôtels** afin de leur assurer le meilleur accompagnement possible dans leur projet personnel.

A noter que la nouvelle équipe de professionnel est **formée pour travailler avec l'ensemble des jeunes** dans les projets individuels de chacun, afin qu'ils puissent être acteur de leur accompagnement.

En effet, la mobilisation de l'ensemble des travailleurs au sein du Barrieu mais aussi sur les extérieurs est **une spécificité très importante dans l'atteinte des objectifs de chacun**.

Il est également proposé de multiples ateliers sur divers domaines de la vie quotidienne, permettant ainsi à nos jeunes de **travailler sur leur besoin et anticiper leur vie future**.

En développant **un accompagnement personnalisé** pour chacun, nous travaillons sur plusieurs aspects adaptés aux besoins de chacun : l'éducation, l'administration, la citoyenneté, l'entretien et la gestion d'un logement, l'autonomie, la recherche d'emploi et/ou de formation, l'accès à la santé et au sport...

Tout est pris en compte, de la moindre difficulté jusqu'au **plus grand projet**.



Le pôle logistique représenté par trois salariés évolue de manière transverse sur l'ensemble des structures de l'association. De l'expression du besoin à sa satisfaction, l'équipe couvre les fonctions d'achats, d'approvisionnement, de stockage et de livraison.

En soutien permanent aux équipes notre champ d'action s'élargit à :

- La mise en sécurité des bâtiments
- La maîtrise d'ouvrage et la mise aux normes
- La gestion de la flotte de véhicules
- La supervision des prestataires et la gestion des contrats



Notre objectif principal est de permettre aux différents pôles d'assurer leurs missions grâce à un soutien technique et matériel. Notre ambition est de réaliser l'ensemble de nos missions tout en favorisant le réemploi, les partenariats locaux, l'économie circulaire et de limiter notre empreinte environnementale.

Différents partenariats sur 2024 s'inscrivent dans cette logique :

- Une convention signée avec IKEA permet à l'association de capter des invendus avec pour objectif de les remettre en circuit dans nos structures et d'améliorer le quotidien de nos bénéficiaires.
- Une coopération récente avec les Mains Ouvertes nous offre l'accès à de nombreux articles de seconde vie.
- Nous avons également développé des partenariats locaux sur les réparations d'électroménager afin d'éviter de nombreux remplacements d'appareils.
- Grâce à ces actions, l'équipe a contribué à limiter notre impact environnemental, à développer le réemploi et à lutter contre l'obsolescence programmée.



Rappel : Le Fonds Solidarité Energie a été mis en place à la suite de la loi du 28 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions.

Le Fonds Solidarité Energie est un dispositif social qui permet d'aider les usagers en situation de précarité en réglant ponctuellement leurs dépenses d'électricité et de gaz naturel et en garantissant le maintien de la fourniture d'énergie. Depuis avril 2023, ce dispositif a été ouvert à d'autres aides liées au maintien dans le logement (eau et autres sources d'énergie autres que le gaz et l'électricité sur le territoire de la Métropole.

Avec la naissance de la métropole « Clermont Auvergne Métropole » en 2018 et le transfert de compétences entre la métropole et le Département, le fonds s'est scindé en 2 dispositifs territoriaux :

Le Fonds de Solidarité pour l'Energie sous la compétence de la Métropole qui a démarré au 1er janvier 2019. L'Association CéCler s'est vu confier la gestion financière de ce dispositif pour toutes les communes de la métropole

Le Fonds de Solidarité pour l'Energie sous la compétence du Département qui est resté sous la compétence du Département.

Le montant des aides brutes attribuées en 2024 s'élève à 558 161,03 € et contre 558 161,03 € en 2023, ce qui représente une hausse de 34,58 %.

Fournisseurs	Département		Métropole		Total	
	Nombre d'aides	Montant en €	Nombre d'aides	Montant en €	Nombre d'aides	Montant en €
EDF	263	169 113,00 €	271	160 754,30 €	534	329 867,30 €
Engie	138	86 084,00 €	162	89 693,00 €	300	175 777,00 €
Autres Prestataires			115	52 516,73 €	115	52 516,73 €
Total	401	255 197,00 €	548	302 964,03 €	949	558 161,03 €
<i>Année 2023</i>	311	195 200,00 €	391	219 551,34 €	702	414 751,34 €
%	28,94%	30,74%	40,15%	37,99%	35,19%	34,58%

Le montant moyen attribué est de **588,16 €** contre 590,81 € en 2023, soit une baisse de 0,45%

Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)



Rappel : Ce fonds s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, français ou étrangers en situation régulière de séjour.

Le Fonds distribue 3 types d'aides :

- Secours d'urgence
- Secours temporaire
- Aide à l'insertion

Avec la création de « Clermont Auvergne Métropole » en 2018 et le transfert de compétences entre la métropole et le Département, le fonds a été divisé en dispositifs territoriaux, notamment :

Le Fonds Métropolitain d'Aides aux Jeunes (le FMAJ) sous la compétence de la Métropole qui a démarré au 1er janvier 2019. Au début, l'Association CéCler s'est vue confier la gestion financière de ce dispositif pour les 17 communes sur les 21 qui composent la métropole. Depuis le 01/01/2023, l'Association s'est vue confier la gestion des aides sur toutes les 21 communes de la Métropole

Le Fonds Départemental d'Aides aux Jeunes (le FDAJ) qui est resté sous la compétence du Département

En 2024, les comités d'attribution des 2 dispositifs ont instruit 437 demandes. Rappelons qu'en 2023, le comité avait instruit 417 demandes, soit une hausse d'activité de 4,80%.

	FMAJ	FDAJ	Total
Nombre d'aides attribuées	334	99	433
Nombre d'aides refusées	1	2	3
Nombre de demandes ajournées	1	0	1
	336	101	437
Année 2023	345	72	417
%	-2,61%	40,28%	4,80%

Le montant des aides versées est de **133 824,41 €** contre 124 886,52 € en 2023, soit une hausse de 7,16%.

	FMAJ	FDAJ	Total
Aides aux premières nécessités	45 301,00 €	15 529,00 €	60 830,00 €
Aides à l'insertion	55 489,32 €	17 505,09 €	72 994,41 €
Total des aides attribuées	100 790,32 €	33 034,09 €	133 824,41 €
Année 2023	103 027,52 €	21 859,00 €	124 886,52 €
%	-2,17%	51,12%	7,16%

Fonds de gestion de l'allocation d'argent de poche versée aux enfants admis à l'ASE hors établissements et famille d'accueil



Rappel : L'Association CéCler assure la gestion du Fonds d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour Mineurs Non Accompagnés de 16 à 18 ans hébergés en Foyers Jeunes Travailleurs ou pris en charge à l'hôtel qui ne peuvent pas bénéficier de l'ouverture d'un compte bancaire.

Ce fonds est financé et est sous la responsabilité du Conseil Départemental.

Il est destiné à verser à ces jeunes principalement :

- L'allocation d'argent de poche et
- L'allocation mensuelle d'autonomie

En 2024, des aides pour un montant de **122 492,64€** ont été distribuées contre 143 823,09 € en 2023, soit une baisse de 14,83%.

	2024	2023	%
Nombre de jeunes	308	436	-29,36%
Montant des aides attribuées	122 492,64 €	143 823,09 €	-14,83%

Le fonds a bénéficié à **308 jeunes** en 2024 contre 436 en 2023 soit **une baisse de 29,36%**.





WWW.CECLER.FR

13 rue Condorcet 63000 Clermont-Ferrand / 04 28 70 18 68 / contact@cecler.fr